



# Comité Social d'Administration de Réseau

## Direction Interarmées des Réseaux d'Infrastructure et des Systèmes d'Information

### Déclaration liminaire

18 juin 2024

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

L'UNSA Défense s'était indignée, lors de sa précédente réunion, de l'absence totale d'information quant aux opérations de reclassement des agents touchés par la restructuration « Equilibre 1 ». Les éléments présentés aujourd'hui montrent que les démarches d'accompagnement ont au moins pour mérite d'être aussi rapides que celles des réorganisations. Des reclassements sont déjà identifiés « en cours » avant même la parution de l'arrêté complémentaire. Cependant, l'UNSA Défense a pu constater que la plupart des chefs de formations administratives concernées et les ATE y engagent réellement tous les moyens nécessaires en prenant en compte les situations et attentes individuelles. Cette attention devra se maintenir auprès des agents sans solution identifiée à ce jour.

Les évolutions annoncées des effectifs devront être déclinées par domaines et métiers pour donner une vision claire sur les orientations de la DIRISI.

Le rythme tendu du projet de transformation « Equilibre 2 » laisse la place à d'innombrables interrogations. Les objectifs louables d'améliorer l'efficacité de l'organisation de la DIRISI vont aboutir à des créations d'entités mais aussi à des disparitions. Lesquelles ? Quels en sont les enjeux ? Avec quelles opportunités de transfert des agents et de leurs compétences ? Quels impacts sur les parcours professionnels des dirisiens qui ont fait le choix de s'engager sur la durée, dans des missions qui seront demain déclarées inutiles ? Combien d'agents sans solution identifiée seront annoncés au CSA-R de juin 2025 ?

Nous attendons des éclaircissements sur ce projet au fil des présentations de ce jour.

Nous vous remercions de votre attention.

